

*Le programme sera adapté à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA).
Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire*

CONTENU DE LA FORMATION

→ Actualiser les connaissances (7h)

1. La réglementation concernant les produits phytopharmaceutiques propre à la catégorie du certificat
2. Les risques pour la santé humaine et pour l'environnement liés à leur utilisation et l'application des mesures préventives.
3. Les stratégies de lutte et les méthodes alternatives permettant de réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

Bilan de fin de formation

Obtention d'une attestation de suivi de formation à l'issue de la journée.

Combien de temps ce certificat est-il valable ?

La durée de validité est de 5 ans maximum.

La **formation** de renouvellement doit être réalisée entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat.

La **demande** sur servicepublic.fr doit être effectuée au plus tard 3 mois avant la date d'échéance du certificat en cours.